

LA FOUILLOUSE CONSEIL MUNICIPAL

Les quartiers de la mairie et de la Croix-de-Mission vont complètement changer

Le projet retenu, porté par Créa-Dome, vers la construction de deux bâtiments de logement et la construction d'une nouvelle mairie.

Le dernier conseil avant l'exode estival n'a pas été très long, mercredi, puisqu'un seul dossier était soumis à l'approbation des élus : l'urbanisme. Une décision pourtant importante, puisqu'elle devait entériner le schéma du futur visage du quartier de la mairie !

Au village, il y a deux bâtis qui blessent : la mairie, qui n'est plus du tout aux normes et le manque flagrant de logements sociaux. Le réaménagement de cette zone en contrebas de la rue de la Libération, dit quartier de la Croix-de-Mission, permettrait de faire d'une pierre deux coups.

Plusieurs projets ont été soumis à la sagacité des élus ; certains grandioses mais coûteux, un autre plus modeste, plus raisonnable et qui apporterait des euros sonnants et trébuchant dans les caisses municipales. C'est ce dernier qui a été retenu, projet porté par la société Créa-Dome.

Trois zones, 37 logements

Ses urbanistes et architectes ont défini trois tranches sur cette zone.

La première consiste en la construction, sur l'emplacement de l'actuel parking qui surplombe la rue de la Croix-de-Mission, d'un bâtiment comportant quinze logements sociaux et trois commerces avec parkings couverts et extérieur.

La deuxième, en lieu et place de l'ancienne école maternelle, accueillera un second bâtiment, offrant à la vente vingt-deux logements avec parkings couverts et extérieur. Cette parcelle doit supporter pour partie l'assiette



■ À la place du parking, un bâtiment avec des logements sociaux, des commerces et du stationnement.

Photos Georges PICQ

de ces constructions ainsi qu'une partie du domaine public.

Enfin la troisième, à l'extrémité de la cour de l'ancienne école, à deux pas du monument aux morts, consiste d'une part en l'édification de la nouvelle mairie, d'autre part, en la démolition de l'actuelle.

La circulation des rues avoisinantes sera affectée

La société Créa-Dome n'interviendra en fait que dans la mise en œuvre des deux premières tranches en assurant la construction des deux bâtiments. La troisième sera réalisée par la mairie qui aménagera ainsi les espaces publics, préservant la beauté du site. Par ailleurs, dans le cadre de cette opération globale, la mairie conserve la qualité d'aménageur.

Dans ce schéma, le carrefour avec la



■ Sur le domaine public, zone de la future mairie, les arbres « en bonne santé » seront conservés.

route de Saint-Héand ne serait pas modifié, par contre la rue de la Croix-de-Mission, sera à double sens jusqu'au grand rond-point réalisé au niveau de la mairie actuelle.

Pour Yves Partrat, le maire de la Fouillouse, « il serait souhaitable que

ces travaux se fassent tous en même temps pour éviter que les perturbations certaines s'éternisent trop longtemps ».

Les élus ont autorisé le maire à solliciter le permis d'aménager et à entamer les négociations avec Créa-Dome

EN CHIFFRES

■ 680 370 euros pour la commune

La vente des terrains rapporterait 680 370 euros à la commune.

De cette somme, il faudrait déduire le coût des démolitions de la mairie actuelle (30 000 euros) et de l'ancienne école maternelle (90 000 euros environ), désamiantage compris. Sur ces trente-sept nouveaux logements, quinze entreraient dans la catégorie logements sociaux. Le prix du mètre carré en logements sociaux serait de 1 185 euros, en accession à la propriété de 1 494 euros. Et de 1 060 euros pour les commerces.

Concernant ces commerces, pour le moment, les acquéreurs potentiels ne sont pas nombreux. Un grand groupe serait pourtant sur les rangs.

Et les deux pharmacies du village seraient en négociation pour un regroupement. Mais comme l'a fait remarquer Amaury Garde, « il est bien que des commerces nouveaux lèvent le rideau mais il serait dommage de désertifier le centre-bourg ».

■ 55 places de stationnement

Enfin tout le monde se rend compte qu'aujourd'hui dans le village le stationnement vire parfois au cauchemar. La mairie a décidé d'y remédier. « Nous avons pris une option d'achat sur le terrain Cogeccop au carrefour avec la route de Saint-Héand. Une étude est en cours pour créer des places de stationnement. Il y a de la pente c'est vrai, mais on pourrait en faire cinquante-cinq », explique Yves Partrat.



■ La rue de la Croix-de-Mission en double sens du carrefour route de Saint-Héand jusqu'au rond-point réalisé au niveau de la mairie actuelle.